

## Langues, littératures et cultures étrangères : ANGLAIS de spécialité

L'enseignement de spécialité en **langues, littératures et cultures étrangères** (classe de première, voie générale) **en anglais** s'adresse à tous les élèves souhaitant consolider leur maîtrise de cette langue vivante étrangère et acquérir une culture approfondie et diverse relative à cette langue grâce à l'étude de supports variés (œuvres littéraires, articles de presse, films, documents iconographiques, documents numériques ...) tout en pratiquant l'ensemble des activités langagières (réception, production, interaction).

### Les thématiques

Les contenus culturels et littéraires sont déclinés en cinq thématiques subdivisées en axes d'étude. Les thématiques proposées permettent d'aborder un certain nombre de figures et d'œuvres importantes dans les domaines de la littérature, des arts en général (peinture, sculpture, architecture, musique ; photographie, cinéma, télévision ; chanson) et de l'histoire des idées.

**Classe de Première : Mr Denis Contact: [Bruno.Denis@ac-reunion.fr](mailto:Bruno.Denis@ac-reunion.fr)**

-Thématique « Imaginaires » : **Axe d'étude 1 : L'imagination créatrice et visionnaire/Axe d'étude 2 : Imaginaires effrayants/Axe d'étude 3 : Utopies et dystopies**

-Thématique « Rencontres » : **Axe d'étude 1 : L'amour et l'amitié /Axe d'étude 2 : Relation entre l'individu et le groupe /Axe d'étude 3 : La confrontation à la différence**

**Classe de Terminale : Mr Dunon Contact: [Patrice.Dunon@ac-reunion.fr](mailto:Patrice.Dunon@ac-reunion.fr)**

Thématique « Arts et débats d'idées » : **Axe d'étude 1 : Art et contestation/ Axe d'étude 2 : L'art qui fait débat / Axe d'étude 3 : L'art du débat**

Thématique « Expression et construction de soi » : **Axe d'étude 1 : L'expression des émotions /Axe d'étude 2 : Mise en scène de soi /Axe d'étude 3 : Initiation, apprentissage**

Thématique « Voyages, territoires, frontières » : **Axe d'étude 1 : Exploration et aventure/ Axe d'étude 2 : Ancrage et héritage / Axe d'étude 3 : Migration et exil**

**Programme limitatif de lecture : En 1<sup>ère</sup> :** Etude obligatoire de 2 œuvres littéraires (**3 œuvres intégrales en Terminale** (court roman, nouvelles ou pièce de théâtre), à raison d'une œuvre par thématique, auxquelles pourra être ajoutée une œuvre filmique.

### Evaluation pour le Baccalauréat :

-**Cas 1** : Si cet enseignement n'est pas poursuivi en Terminale, il sera évalué lors des épreuves communes de contrôle continu qui auront lieu en fin de 1<sup>ère</sup> (coeff. 5) Épreuve écrite de 2 heures L'épreuve consiste en la synthèse d'un dossier documentaire (guidée par deux ou trois questions ou consignes, en 300 mots au moins) composé de trois documents, dont au moins un document littéraire et un document iconographique, adossés à l'une des deux thématiques au programme de la classe de première. L'épreuve est notée sur 20 points.

-**Cas 2** : Si l'élève choisi de maintenir l'enseignement en Terminale, l'épreuve aura lieu durant le 2<sup>e</sup> trimestre de Terminale, par exemple en Mars et comptera (coeff. 16) dans la note finale. Il est prévu deux épreuves : une épreuve écrite qui durera 3h30 heures et une épreuve orale de 20 minutes.